

L'accueil de loisirs

3-11 ANS

La Maison de quartier propose **des accueils éducatifs aux enfants** hors temps scolaire. Ils sont organisés dans le cadre réglementaire défini par le Ministère de référence. Ils bénéficient du soutien pédagogique et financier de la Ville de Brest, de la Caisse d'Allocations Familiales et de l'Etat.

Lors de ces temps d'accueil, les enfants peuvent :

- pratiquer des activités, partir en séjour...
- se dépenser, se détendre...
- vivre avec les autres, bénéficier d'un accompagnement...
- partager ses envies, réaliser des projets....

Les enfants sont accueillis à la Rotonde, annexe de la Maison de quartier, située au cœur du quartier de Lambézellec, **12 rue Claude Farrère**.



30 rue de Coëtlogon
29200 BREST

02.98.01.18.13

Inscription
de l'enfant

Accueil de
l'enfant

La Rotonde

12 rue Claude Farrère
29200 BREST

Site internet : <https://www.maison-quartier-lambe.fr/>

Facebook du centre de loisirs : <https://www.facebook.com/Centre-de-loisirs-la-Rotonde>

Modalités d'accueil

Votre enfant peut être accueilli :

- **A la journée :** de 8h à 18h
- **En demi journée avec repas :**
le matin de 8h à 13h30 / l'après-midi de 12h à 18h
- **En demi journée sans repas :**
le matin de 8h à 12h / l'après-midi de 13h30 à 18h



Une garderie (payante) est proposée de **7h30 à 8h** et de **18h à 18h30**



- **L'enfant doit être arrivé au plus tard à 9h15** et le parents peuvent venir le chercher **à partir de 17h**.
- Si l'enfant est inscrit à **l'école Ferdinand Buisson, Jean Rostand, l'équipe d'animations** se charge de le récupérer à la sortie des classes au sein des écoles **le mercredi**.

- L'inscription se fait **auprès de l'accueil de la Maison de quartier**.
- **Le règlement se fait d'avance** (espèces, chèques, CB, CESU, ANCV).
- Aucune inscription n'est prise par téléphone.
- **Les places sont limitées**.
- **Le dossier d'inscription** est à remplir **chaque saison scolaire** (de septembre à août).
- **Une fiche sanitaire** est à remplir et à remettre à jour (vaccins ou autres).
- **L'adhésion est obligatoire**, elle est de 5.30 € pour une saison.
- **L'annulation est possible 72H à l'avance, dernier délai**.

Modalités d'inscription

Objectifs pédagogiques

- **Permettre à tous** la pratique d'activités de loisirs.
- **Favoriser** l'accès aux savoirs et la découverte des cultures.
- **Développer** la prise de responsabilité et l'autonomie.
- **Permettre la socialisation** et **l'apprentissage de la vie en collectivité**.
- **L'équipe d'animation** est composée de permanents, professionnels de l'animation (Clémence, Anne-Sophie, Hélène) et également constituée d'animateurs BAFA.

Quotient familial	Journée	Demi-journée + repas	Demi-journée
< 376	3,00 €	2,70 €	1,95 €
377 - 480	6,00 €	5,40 €	3,90 €
481 - 560	8,00 €	7,20 €	5,20 €
561 - 700	10,00 €	9,00 €	6,50 €
701 - 800	11,00 €	9,90 €	7,15 €
801 - 1000	13,00 €	11,70 €	8,45 €
1001 - 1190	15,00 €	13,50 €	9,75 €
1191 - 1435	15,50 €	13,95 €	10,08 €
1436 - 1681	16,00 €	14,40 €	10,40 €
> 1682	16,50 €	14,85 €	10,73 €

Les tarifs

Le numéro d'allocataire CAF sera à **fournir obligatoirement** afin de déterminer le tarif, auquel cas, le tarif pris en compte sera le plus élevé. Si vous relevez de **la MSA**, il vous sera demandé **un quotient familial**.